

Notice pour prendre un Titre de Participation sur le site de la FFSA :

- Se connecter sur le site <https://licence.ffsa.org>
 - Entrer N° identifiant et saisir le mot de passe.
 - Si mot de passe ancien ou erroné, cliquer sur « mot de passe oublié » et suivre les instructions
 - Si premier TP ou licence, cliquer sur « **Nouveau licencié** » et suivre les instructions



FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE

IDENTIFIANT (N° LICENCE OU ADHÉRENT)

MOT DE PASSE

Quitter Entrez →

Par mesure de sécurité, afin de vous connecter à votre compte e-licence, merci de définir un nouveau mot de passe en cliquant sur Mot de passe oublié ci-dessous.

Vous n'arrivez plus à vous connecter ?

→ Mot de passe oublié



- Une fois tous les renseignements complétés, veuillez cliquer sur le bouton jaune « Nouveau Titre de Participation »

Bienvenue sur votre espace licencié.

La FFSA a le plaisir de mettre à votre disposition un espace intranet dédié qui vous permettra de réaliser votre demande de licence en ligne. En quelques clics et après vérification administrative (certificat médical et/ou paiement) et validation de votre club, vous pourrez télécharger votre attestation de licence dans l'attente de la réception de votre carton licence.

INFO CAMPAGNE DE LICENCES 2025

1. Les licences 2024 pourront être délivrées jusqu'au vendredi 13 décembre à midi. Merci en conséquence d'être vigilant pour les épreuves de fin d'année afin de saisir toutes les licences avant cette date.
2. La campagne des licences 2025 ouvrira le lundi 16 décembre dans l'après-midi.

- ☑ Nouvelle Licence annuelle > Vous n'êtes pas licencié sur la saison en cours
- ☑ Nouvelle Licence Inter. 1 épreuve >
- ☑ Nouveau titre de participation EFK >
- ☑ Nouveau titre de participation >
- ☑ Formation commissaire C >
- ☑ Bibliothèque de formations >

- Vérifier que toutes les informations soient correctes puis cocher :
 - « J'accepte la charte... » et « j'autorise la FFSA... »
 - Puis cliquer sur Continuer

ATTESTATIONS ET AUTORISATION

J'accepte la charte de protection et utilisation des données personnelles. En décochant cette case, vous serez automatiquement déconnecté, et vous n'aurez plus accès à vos données.

J'accepte de recevoir des offres commerciales pour des produits ou services liés à ma pratique sportive de la part de la FFSA ou de ses partenaires.

J'autorise la FFSA à exploiter toutes photos ou films pris dans le cadre des activités fédérales, sur tout support et notamment à des fins publicitaires ou promotionnelles. Cette autorisation est consentie pour le territoire français et une durée de 10 ans à compter de la captation de mon image.

[→ Continuer](#)

- Choix de la discipline : Cocher la case VHC
- Choix de l'épreuve :
 - Cocher « épreuve »
 - Renseigner :
 - Ligue : **LSA (ligue Nouvelle Aquitaine Nord)**
 - Département : **Deux-Sèvres**
 - Club : **1106 – ASA79**
 - Cliquer sur « lancer la recherche »
 - Choisir l'épreuve « **Rallye Niort Classic** »

1106 - ASA 79
 Du 09/05/2026 au 10/05/2026
 Rallye Niort Classic
 Rallye VHC
 Régularité Routes Ouvertes

73306

- Choix du titre de participation
 - Cocher **TPNRRO (National Régularité sur Routes Ouvertes)**
 - Cliquer sur « actualiser le panier », le tarif est indiqué puis « suivant »
- Indiquer la date du certificat médical et « joindre mon certificat » scanné en jpg ou pdf
 - Puis cliquer sur « envoyer le fichier »

Le Certificat Médical n'est pas bloquant, vous pourrez l'intégrer dans un second temps, mais vous devez le faire avant les 72h précédent le rallye, sous peine de ne pas pouvoir valider le TP et donc de ne pas pouvoir participer à l'épreuve.

- Renseignez la zone « Permis de conduire » (sauf pour les – de 17ans)

- Zone « Documents à fournir » à compléter seulement pour la carte d'identité pour les mineurs.
 - Puis cliquer sur « suivant »

- Zone « Assurance »
 - Cocher « Je reconnais avoir téléchargé... » et « de ne pas souscrire... »
 - Puis cliquer sur « actualiser le panier »

- Effectuer le paiement

La validation finale du TP sera faite par l'ASA79.

Vous recevrez une information de la part de FFSA sur l'adresse mail que vous aurez indiqué pour la prise en compte de cette validation.

Rappel : il est impératif de saisir le TP, d'intégrer le Certificat Médical et de régler le TP au moins 3 jours avant l'épreuve.